



Force Ouvrière Facilit'Rail France

A Paris, le 29 juin 2018

POURQUOI FO NE SIGNERA PAS L'ACCORD SUR LE COMPTE EPARGNE TEMPS

Notre Organisation Syndicale Force Ouvrière lors des réunions de négociation sur le Compte Epargne Temps a marqué son étonnement sur l'accord puisque sous Avirail un accord était déjà en application.

Après relecture de l'accord FO constate que la direction n'a pas pris en compte les remarques de notre organisation syndicale à savoir les repos afférents des JF et des congés lumières ne sont pas comptabilisés. Nous rappelons à la Direction que les repos afférents sont un dû et non un cadeau. FO n'est pas contre l'ouverture d'un CET pour les salariés qui le souhaitent, mais ne se rendra pas complice d'une Direction sans scrupule qui encore une fois cherche à gagner de l'argent sur le dos des salariés.

De plus, notre organisation syndicale constate que sur ce même document il manque la possibilité aux salariés de pouvoir faire don jours à des collègues en difficultés comme la loi l'y autorise sous certaines conditions.

Pour le moment, un seul syndicat est signataire du CET, mais nous comprenons sa position car il est difficile de prendre le café tous les matins avec la Direction, de faire copain/copain et ensuite de la désavouée.

Pour notre part, FO restera vigilant et ne signera le CET que si les salariés y trouvent leur compte. Encore une fois, le CET n'est pas un cadeau de la Direction, et si elle veut le mettre en application sous ses conditions, c'est pour encore gagner quelques milliers d'euros sur nos acquis.

Les élus force ouvrière